N° 199 du mardi 6 décembre 2022 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Le projet de la ZAC Gare-Bécannes fait basculer La Verrière dans une nouvelle ère

Dossier page 2

Une réunion publique s'est déroulée le 24 novembre pour présenter, pour la première fois aux habitants, « *le projet du siècle* » de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Gare-Bécannes.

YVELINES

LE RÉSEAU ÉLUES LOCALES DES YVELINES EST NÉ

Actu page 4

Actu page 6

COIGNIÈRES

Autour de la gare, un projet de quartier « *plus agréable* » et favorisant la « *mixité fonctionnelle* »

VILLEPREUX
La Ville récompensée pour sa politique de développement durable Page 7

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Des panneaux historiques installés dans la commune l'année prochaine Page 8

ÉLANCOURT
Villes et villages fleuris : trois fleurs et un prix spécial pour la commune Page 8

FAITS DIVERS
Plaisir : Interpellés car ils circulaient dans une voiture volée Page 10

SPORTS INSOLITES
À Élancourt, de la musique, des déguisements et... du roller Page 12

CULTURE
Trappes : Tiken Jah Fakoly ambiancera La Merise ce dimanche Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

BUDDY, UN ROBOT POUR FACILITER L'INCLUSION SCOLAIRE

Actu page 7

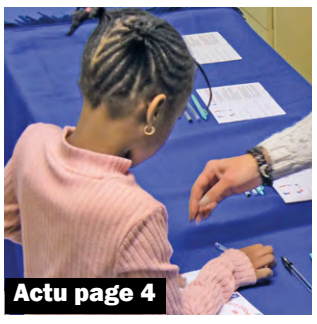

Actu page 4

MAUREPAS

À l'école des Friches, un dispositif pour aider les élèves en difficulté à l'oral et pour la lecture

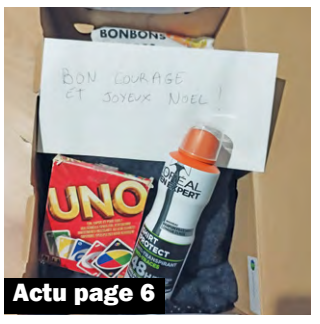

Actu page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des boîtes confectionnées pour que tout le monde fête Noël

SQY

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LA VERRIÈRE

Le projet de la ZAC Gare-Bécannes fait basculer La Verrière dans une nouvelle ère

Une réunion publique s'est déroulée le 24 novembre pour présenter, pour la première fois aux habitants, « *le projet du siècle* » de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Gare-Bécannes.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Dire que la ville de La Verrière est en pleine transformation est un euphémisme. Le futur aménagement de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Gare-Bécannes est un projet vieux comme le monde. Le 24 novembre, une réunion publique était organisée à ce sujet au Scarabée. Présidée par le maire, Nicolas Dainville (LR), elle a réuni une soixantaine de personnes qui découvraient pour la première fois l'envergure du futur écoquartier.

« *C'est un projet en réflexion dans les tiroirs depuis une quarantaine d'années. Il entre enfin dans une phase opérationnelle. C'est une espèce d'alignement des planètes qui nous est favorable pour pouvoir avancer concrètement car nos partenaires (MGEN, l'agglo de SQY, le Département…) nous suivent* », s'est réjoui l'édile.

DR

Le nouvel écoquartier Gare-Bécannes permettra de retrouver « *l'esprit village dans un univers urbain* ».

Deux projets du siècle à La Verrière

« *Nous avons deux projets du siècle à La Verrière qui sont assez liés, l'un ne peut pas aller sans l'autre. Le projet du Bois de l'Étang, qui est l'entrée de ville, qui mérite d'être travaillé, avec près de 80 millions d'euros qui vont être investis, du jamais vu pour une ville comme la nôtre. Par exemple, sur le mandat, notre budget en termes d'investissement, c'est quatre millions d'euros. Et le deuxième projet du siècle, c'est ce fameux écoquartier Gare-Bécannes* », a poursuivi l'élu.

La ZAC Gare-Bécannes est un des deux projets du siècle car il va permettre d'obtenir un cœur de ville sur l'espace Denis Forestier (7 hectares en plein centre-ville) où les terrains de la MGEN ont été vidés « *puisque la MGEN a déplacé la gériatrie sur l'hôpital tout autour du château. Ils ont investi près de 100 millions d'euros pour réaménager leur offre d'accueil* », explique le maire. Ce cœur de ville sera un point névralgique de la commune, car il permettra de lier tous les quartiers, qui aujourd'hui manquent de relation et de cohésion entre eux. Il permettra d'être plus attractif pour attirer de nouveaux habitants, ce qui amènera intrinsèquement de nouveaux services et de nouveaux commerces.

Actuellement, les visiteurs de passage dans la commune peuvent déjà apercevoir la mutation de la gare. « *La Ville, le Département et la Région se sont alliés pour développer une belle gare, car c'est le premier endroit que l'on découvre, et c'est le dernier endroit dont on se souvient dans une ville* », précise Patrick Chavannes, architecte urbaniste chargé du projet Gare-Bécannes.

Un grand parking de 950 places est en cours de construction devant la gare. Il sera auto-alimenté par des panneaux solaires. Prenant la parole lors de la réunion, Jean-Yves Blee (DVG), conseiller municipal de l'opposition, a expliqué « *être horrifié visuellement par le parking aérien qui est en train de se construire* ». Ce à quoi l'édile a répondu que « *le parking côté nord est relativement beau. En revanche, il est vrai que côté sud c'est assez laid. Nous pourrons en rediscuter lors des balades urbaines et des différents ateliers organisés sur ce sujet.* »

L'idée du projet global est de concevoir un véritable quartier mixte aux ambiances variées avec notamment un cœur de ville (dans l'axe du château) offrant de nouveaux commerces, services et équipements : autour du cœur de ville prendront place un ou deux nouveaux groupes scolaires et un centre de loisirs. « *Tout cela s'organisera autour d'une place centrale, et sera directement connecté à la gare afin d'impulser une nouvelle dynamique urbaine tout en conservant un esprit village revisité* », continue Patrick Chavannes.

20 à 25 nouveaux commerces devraient rejoindre ceux du quartier de la Rotonde. Les commerces seront installés autour de ce cœur de ville sur la place centrale. « *Mais pas uniquement. Une maison de santé pour laquelle nous sommes mobilisés verra également le jour dans ce centre-ville, car nous n'avons aucun médecin depuis pas mal d'années* », complète le maire. Cet équipement, en plus d'autres, sera disponible pour tous les nouveaux habitants mais aussi et surtout pour ceux du Bois de l'Étang, du Village ou d'Orly Parc. Dans le quartier de l'Agiot, le développement de nouveaux bureaux sera synonyme de nouveaux emplois pour les Verriérois(es).

« *En termes d'urbanisme, il faut retrouver cet esprit village, que l'on soit dans un centre-bourg avec l'ambiance des bourgs d'autrefois comprenant une architecture classique, traditionnelle, douce, avec les fameux volets que l'on retrouve dans les villages ou encore la place de l'eau avec des fontaines provençales, comme à La Clef de Saint-Pierre [à Élancourt]* », poursuit l'édile.

Des invariants ont été imposés par Nicolas Dainville pour cet ambitieux projet. L'axe du château de La Verrière, édifice qui date du XVIe siècle et dont l'histoire « *est extraordinaire* », ainsi que la grande coulée verte avec ses jardins à la française dessinés par André Le Nôtre doivent être préservés et respectés. Une autre exigence à respecter est l'architecture d'Orly Parc, où les bâtiments existants ne sont pas verticaux mais horizontaux. « *Les futures constructions qui prendront place dans ces environs doivent respecter cette hauteur pour améliorer la cohésion de l'ensemble.* »

Le dessein de la ZAC Gare-Bécannes est de transformer complètement la ville de La Verrière avec notamment la construction de 1 500 logements. Un chiffre qui peut sembler élevé « *mais en réalité, il permet d'obtenir un équilibre pour pouvoir bénéficier de nouveaux équipements publics* ». Par ailleurs, 404 logements seront rénovés. « *C'est très important de faire avec ce qui existe déjà* », a appuyé Patrick Chavannes.

« *Nous nous sommes beaucoup battus pour diminuer le nombre de logements. Les premières études chiffraient plutôt le nombre autour de 1 800 logements, voire plus. Nous avons trouvé un équilibre autour de 1 500 nouveaux logements sur un horizon de 15 ans. La première phase de construction sera le cœur de ville et ensuite d'autres phases arriveront en lisière des Bécannes. Nous avons obtenu une baisse de près de 30 % par rapport au nombre de logements initial. Il y aura des logements individuels, intermédiaires et collectifs* », précise Nicolas Dainville. Ces logements intégreront l'agriculture urbaine à différentes strates (ferme en plein champ, jardins familiaux, agriculture interstitielle ou jardins potagers à l'îlot) en privilégiant les circuits courts.

« *Un univers urbain fidèle à l'esprit village* »

Les logements collectifs seront plutôt implantés en centre-ville. Un centre-ville qui « *ne sera pas un quartier ultra contemporain, mais plutôt un centre-ville à l'image de ce qui existe au Plessis-Robinson, que nous avons pu visiter et que nous avons beaucoup apprécié* », illustre l'élu.

Quant à la taille des futures constructions, la hauteur des logements sera en R+3, R+4 maximum. « *Nous sommes toujours en dessous du velum du PLU (Plan local d'urbanisme) qui autorise des constructions en R+6. L'idée, c'est de créer un véritable village contemporain* », complète l'architecte.

La biodiversité sera au cœur du projet. Sur le site Denis Forestier, les spécimens d'arbres remarquables seront préservés. « *Ils sont là donc on les respecte* », justifie l'architecte.

« *La démarche écologique se construit par une gestion de l'eau et les aménagements vont valoriser cette eau, pour la végétation, pour les arbres, pour ce que l'on va planter, pour toute une série d'aménagements privés et publics. Plus de 1 500 arbres vont être plantés et on se servira de l'eau récoltée pour les entretenir. Ils [les arbres] formeront un véritable corridor écologique naturel sud-est.* »

« *À La Verrière, vous êtes une des seules villes dans le département qui a encore de l'agriculture et qui fonctionne bien. On va la réutiliser pour développer des circuits courts avec les jardins privés, les jardins partagés… Le futur village en centre-ville fonctionnera comme à l'ancienne, mais de façon moderne. Par exemple, sur la future grande place du marché, les produits locaux seront là. On n'aura plus besoin d'aller faire ses courses dans les grands centres* », s'est félicité Patrick Chavannes.

Autre édifice faisant partie du projet global évoqué : le pont de la Villedieu « *qui va être doublé en 2025. Des aménagements seront faits, comme la création d'une piste cyclable ainsi qu'un aménagement pour les piétons. Le carrefour des Libertés va également être refait en 2025 pour améliorer la fluidité vers la zone industrielle* », explique le maire, toujours dans un souci d'améliorer les entrées de ville « *qui ne doivent pas être oubliées* ».

Prochain rendez-vous pour les habitants : une balade urbaine organisée en janvier prochain, « *un samedi matin pour qu'un maximum de gens puissent y participer* », annonce l'édile. En février, mars et avril se dérouleront des ateliers pour associer un peu plus les habitants au projet.

Enfin, sur le calendrier prévisionnel des travaux, le pôle gare devrait être terminé début 2023. De nouvelles études et procédures réglementaires seront également menées en 2023. En 2024-2025 viendra le tour du choix des promoteurs et des concours d'architectes. 2025 sera l'année des permis de construire et des ventes. Les travaux du cœur de ville débuteront eux en 2026. Enfin, il faudra attendre 2028 pour la livraison des premiers lots et du groupe scolaire. ■

DU **7** DÉCEMBRE AU **3** JANVIER 2023

LE JEU Deluxe

2 MINI à gagner par semaine

et des centaines d'autres cadeaux*

30 € d'achat dont 1 produit Deluxe = 1 CHANCE DE GAGNER sur lidl.fr

RETROUVEZ TOUTE LA GAMME DELUXE EN SUPERMARCHÉ**

*Jeu concours « DELUXE », avec obligation d'achat en supermarché Lidl, organisé par Lidl S.N.C. dans ses supermarchés situés en France métropolitaine et sur internet. Ouvert à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine. Jeu tirage au sort sur internet : Entre le 07/12/2022 et le 03/01/2023 inclus, tout client ayant effectué un achat en supermarché Lidl d'une valeur égale ou supérieure à 30 € TTC dont 1 produit de la gamme Deluxe pourra se rendre sur le site www.lidl.fr pour s'inscrire au tirage au sort. Pour cela, se rendre sur l'espace dédié au jeu « Deluxe », remplir le formulaire d'inscription et renseigner le numéro de ticket de caisse. 1 participation par ticket de caisse. Le ticket de caisse est à conserver pendant toute la durée du jeu. Au total :412 lots à gagner. Au total, 4 tirages au sort seront effectués les 21/12/22, 28/12/22, 04/01/23 et 11/01/23 pour désigner les gagnants. Les résultats seront publiés sur le site internet. Règlement et liste des dotations déposés auprès de l'étude SCP B. DEMMERLE – A. STALTER, Huissier de Justice associé, 5 rue Paul Muller Simonis, 67000 Strasbourg, et consultables sur le site www.lidl.fr.

Vos données personnelles sont collectées par Lidl aux fins d'organisation du présent jeu concours et, sous réserve de vos choix, de communication de sa Newsletter. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits : voir le règlement de jeu sur lidl.fr

Année 2022 – LIDL RCS Créteil 343 262 622– Sauf erreurs typographiques – Photos non contractuelles – Produits dans la limite des stocks disponibles- Imprimé en UE

** Dans la limite des stocks disponibles et selon arrivage en supermarché. 1 novembre.com

LIDL

Le vrai prix des bonnes choses

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

YVELINES

Le réseau Élues locales des Yvelines est né

Mi-novembre, Élues locales, réseau national, a créé une section dans les Yvelines avec l'ambition d'encourager les vocations.

▶ DAVID CANOVA

DR

Aujourd'hui, le réseau Élues locales compte une quarantaine d'ambassadrices en France.

Le réseau Élues locales possède désormais une nouvelle section et deux nouvelles ambassadrices. Mi-novembre, Marcy Gorbena et Salamata Bienso Mateta ont officiellement lancé le réseau Élues Locales des Yvelines. Toutes les deux, respectivement conseillère municipale à La Verrière à la famille et à la petite enfance, mais également conseillère communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines déléguée à l'insertion professionnelle, et conseillère municipale aux Mureaux chargée de l'apprentissage et de la mise en activité, ont organisé pour l'occasion un petit déjeuner sur le thème « *Maires, mères et élues* ».

« *Nous avons trois objectifs,* explique Marcy Gorbena. *En premier lieu, nous voulons encourager les femmes à s'engager en politique. Ensuite, il s'agit de partager l'expérience de femmes élues. Enfin, nous souhaitons par ce biais promouvoir la parité. Et nous savons combien il est difficile de l'obtenir dans un milieu qui reste encore très masculin, même si les choses évoluent petit à petit.* »

> « ***L'Agglomération est une belle vitrine de l'engagement politique des femmes*** »

Pour l'occasion elles ont notamment pu compter sur le soutien de la maire (LR) de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, et de la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), vice-présidentes au Département et à Saint-Quentin-en-Yvelines. « *L'Agglomération est une belle vitrine de l'engagement politique des femmes,* se réjouit l'ambassadrice. *Joséphine Kollmannsberger et Alexandra Rosetti marquent le territoire par leurs actions et leur investissement. C'est aussi grâce à elles, au modèle qu'elles représentent, que d'autres femmes auront envie d'entrer en politique. Il me semble important de préciser que notre réseau est totalement transpartisan et qu'il s'agit pour nous de partager les valeurs essentielles de la République et de valoriser les femmes au travers de ces échanges.* »

Développé pour partager les expériences, pour organiser des ateliers, des conférences, des after-works ou encore des journées de sensibilisation, le réseau Élues locales des Yvelines propose également des formations. « *Il est important de bien prendre la mesure du mandat qui nous est confié par les électeurs et de remplir nos missions,* souligne Marcy Gorbena. *Les formations portent sur la finance, l'urbanisme, la communication, etc.* » Une bonne manière également de préparer les prochaines échéances électorales.

Le réseau Élues locales

Élues locales est le premier réseau national des femmes élues ! Il a été créé pour renforcer son impact politique et partager son expérience du mandat local. Organisme transpartisan, Élues Locales transmet aux femmes élues des techniques et méthodes inédites pour s'imposer et réussir leur mandat par l'échange, l'entraide, le partage d'expérience et la formation. Informations sur elueslocales.fr

Aujourd'hui, le réseau Élues locales compte une quarantaine d'ambassadrices en France. Et elles ne seront pas de trop car il reste encore du chemin à parcourir vers la parité, comme le rappelle Marcy Gorbena. « *Nous voyons bien que les effectifs progressent, mais, par exemple, seules 20 % de femmes sont aujourd'hui maires. 12 % sont conseillères municipales, 20 % présidentes de Région et 13 % présidentes de Département. Seule la représentation nationale dépasse doucement la barre des 30 % avec 38 % de députées et 31,6 % de sénatrices.* »

Le prochain rendez-vous aura lieu en février… après le mois des vœux. ■

MAUREPAS

À l'école des Friches, un dispositif pour aider les élèves en difficulté à l'oral et pour la lecture

Le 25 novembre, la ville de Maurepas a lancé l'édition 2022-2023 des clubs Coup de pouce langage et lecture. Dix élèves de l'école des Friches sont concernés par ce dispositif national.

▶ ALEXIS CIMOLINO

VILLE DE MAUREPAS

« ***C'est extrêmement ludique, ça tourne beaucoup autour du jeu, c'est une approche totalement différente de l'enseignant qui a beaucoup d'élèves et qui ne peut pas faire de l'individuel*** », **affirme Pascale Denis.**

Le 25 novembre, la ville de Maurepas a lancé l'édition 2022-2023 des clubs Coup de pouce langage et lecture. Une des écoles de la commune, l'école des Friches, est concernée par ce dispositif national piloté par l'association Coup de pouce, et dont l'objectif est de « *renforcer la maîtrise de la langue orale en maternelle* » et de « *prévenir les difficultés en lecture-écriture au CP* », indique le site internet de l'association. Maurepas adhère au dispositif depuis quatre ans pour le Club de lecture-écriture (Clé), et cinq ans pour le Club de langage (Cla), qui s'adressent à des enfants « *repérés par leur enseignant* », « *dont les apprentissages en lecture et en écriture doivent être davantage encouragés et soutenus pour leur permettre de développer tout leur potentiel* » pour le Clé, et « *qui s'expriment peu en classe, qui ne maîtrisent pas encore toutes les dimensions du langage et qui, de ce fait, ne développent pas tout leur potentiel* » concernant le Cla.

« *On s'est rendu compte qu'il y avait souvent un apprentissage de la langue française à faire,* explique Pascale Denis (SE), adjointe maurepasienne déléguée à la jeunesse et à la politique de la ville. *Plusieurs choses ont été mises en place, dont une classe [...] qui permet aux enfants d'acquérir la langue française beaucoup plus tôt. Ensuite, le rendez-vous avec le directeur de l'école primaire des Friches a identifié également des soucis d'apprentissage, d'abord car la langue française n'est pas forcément acquise, et parce qu'il y a des difficultés à la maison, où on a du mal à accompagner les enfants.* »

Un constat confirmé du côté de l'association Coup de pouce, qui évoque sur son site internet, dans le cas par exemple du Cla : « *Quand un élève entre à l'école maternelle, sa maîtrise de la langue diffère largement selon l'ancrage familial, les habitudes de communication à la maison, les types d'échanges et le nombre d'interlocuteurs rencontrés. Certains en sont encore au mot-phrase, quand d'autres ont déjà un vocabulaire diversifié. Cette réalité a un impact direct sur la suite de la scolarité, car la maîtrise de la langue parlée conditionne l'ensemble des apprentissages ultérieurs : on ne peut apprendre à lire qu'une langue qu'on parle déjà.* »

À Maurepas, les clubs Coup de pouce concernent cette année dix élèves, répartis sur deux classes de l'école des Friches. Ils sont encadrés par quatre animateurs « *formés par l'association Coup de pouce et qui sont complètement indépendants de l'école* », fait savoir Pascale Denis. Les sessions de ces clubs Coup de pouce langage et lecture se déroulent « *toutes les semaines jusqu'en juin, tous les soirs, les lundis, mardis, jeudis et vendredis* », ajoute l'élue.

« *Il y a toute une pédagogie, pour la lecture par exemple, autour des mots. […] Il va y avoir une thématique autour d'un mot : comment on le déchiffre, à quoi il sert, comment il s'écrit, qu'est-ce qu'il veut dire,* détaille-t-elle. *Ils vont décortiquer énormément de mots pour en venir ensuite à des livres. Quatre histoires et quatre livres ont été recensés par l'association. Du coup, ils donnent accès aux livres aux enfants, et ils vont étudier les livres. C'est extrêmement ludique, il y a un peu de dessins, des animatrices qui mettent les livres en pièces de théâtre. À la fin de l'année, les enfants vont élire le livre qu'ils ont préféré, donc il y a un côté un peu citoyen. C'est extrêmement ludique, ça tourne beaucoup autour du jeu, c'est une approche totalement différente de l'enseignant qui a beaucoup d'élèves et qui ne peut pas faire de l'individuel.* »

Pascale Denis assure que le dispositif va perdurer lors des prochaines années. D'autant qu'il a prouvé son efficacité, affirme-t-elle : « *Quand on retrouve les élèves dans des classes supérieures, ce sont des enfants qui fonctionnent très bien. La lecture est acquise, c'est un vrai coup de pouce, comme son nom l'indique.* » ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

ÉLANCOURT Grand succès pour le spectacle pyrotechnique *Dragon Time*

Le samedi 3 décembre, des centaines de personnes ont assisté au spectacle pyrotechnique organisé par la ville d'Élancourt au stade Guy Boniface. Et il ne s'agissait pas de n'importe quel show, car il était donné par la troupe qui anime le parc d'attraction Vulcania avec *Dragon Time*. « *C'était vraiment extraordinaire tous ces personnages, et c'était magique de voir toutes ces lumières et ce feu d'artifice* », explique la petite Maalya, 9 ans, venue pour voir le spectacle avec son papa. Une vraie réussite et un véritable succès populaire pour le début de ces festivités de fin d'année.

MAUREPAS L'Opération tranquillité absence pour des fêtes de fin d'année réussie

La Ville met en place l'Opération tranquillité absence (OTA) pour que vous puissiez passer sereinement les fêtes de fin d'année chez vos proches.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de passer du temps en famille ou avec nos proches qui parfois résident loin de notre domicile. Par ailleurs, les forces de l'ordre observent, dans certaines communes, une recrudescence des cambriolages à cette période. C'est pour cela que Maurepas a informé ses habitants, via sa page Facebook, de l'Opération tranquillité absence (OTA) qui a été mise en place. « *Vous prévoyez de vous absenter de votre domicile pendant les fêtes de fin d'année ? Avec le dispositif Opération tranquillité absence, les agents de la police municipale peuvent surveiller les extérieurs de votre domicile lors de vos vacances* », indique la Ville. Pour pouvoir en bénéficier, la demande doit être effectuée plusieurs jours avant la période d'absence en téléphonant au 01 30 66 55 15, via le site internet de Maurepas ou directement auprès de la police municipale située dans l'allée du Bourdonnais.

COIGNIÈRES

Autour de la gare, un projet de quartier « *plus agréable* » et favorisant la « *mixité fonctionnelle* »

Une réunion de restitution des premières études et questionnaires s'est tenue le 30 novembre, alors que les premières constructions d'un écoquartier doivent voir le jour d'ici une dizaine d'années dans le secteur.

▶ ALEXIS CIMOLINO

« *Un véritable défi.* » C'est ainsi que le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), qualifie la situation concernant le devenir du quartier de la gare. La municipalité souhaite réaménager ce quartier en proie à de très fortes pollutions, car situé entre la gare et les activités industrielles d'un côté, et de l'autre la RN10. C'est pourtant dans ce secteur que doit voir le jour… un écoquartier. « *L'idée [d']avoir quelque chose de beaucoup plus agréable qu'aujourd'hui, un espace où on aurait cette mixité fonctionnelle : l'habitat mais aussi de l'activité économique, voire du commerce en pied d'immeuble* », a déclaré Didier Fischer le 30 novembre en préambule de la réunion de restitution des premières études et questionnaires sur le projet, à laquelle ont assisté une cinquantaine de personnes.

Un projet pour lequel la première étude urbaine a débuté en 2016, avant d'être interrompue en 2018 « *suite aux difficultés politiques de l'époque* », et sans même qu'ait pu être voté « *le projet de concertation* » rappelle Didier Fischer, arrivé en fonction après l'élection municipale partielle de décembre 2018. Le travail sur ce projet s'est accéléré ces derniers mois avec, en mai dernier, le choix de confier au cabinet Trait clair l'étude de concertation. Puis, deux questionnaires ont été mis en ligne, respectivement en juin et septembre. Parmi les points soulevés, la crainte d'immeubles de grande hauteur, le développement de la zone industrielle, la circulation automobile, l'état des trottoirs, ou encore le passage de camions rue du Four à Chaux (située dans le quartier, au croisement de la RN10), le sentiment d'abandon, le manque de sécurité en tant que piéton, ou encore d'espaces verts, liste Cyril Longuépée, adjoint à la transition écologique, à l'urbanisme et aux travaux.

DR

L'objectif est de tendre vers « *un espace où on aurait cette mixité fonctionnelle : l'habitat, mais aussi de l'activité économique, voire du commerce en pied d'immeuble* », résume Didier Fischer.

Une riveraine note qu'il y a « *dans la 2e partie de la rue du Four à Chaux, des emplacements pour se garer* », mais insuffisants, et fait remarquer « *qu'il y a aussi des gros véhicules qui prennent parfois deux places* ». « *On peut peut-être envisager que les véhicules plus importants se garent plutôt sur le parking de la gare,* suggère Didier Fischer. *On est à 100 m. D'autant que le parking de la gare est vide, même en journée.* » « *J'en ai déjà parlé à certains voisins qui ont ces véhicules et m'ont dit : "On a du matériel dedans, il n'est pas question qu'on le laisse sur le parking de la gare."* » Le maire tente de rassurer : « *On a un plan de sécurisation dans les mois qui viennent, puisqu'on a maintenant le financement notamment pour la vidéoprotection.* »

Autre point majeur du projet, la requalification de la RN10. « *On a fait faire une étude, mais pour l'instant, on se heurte au problème du coût de la requalification,* concède Didier Fischer. *Il ne faut pas penser que, du jour au lendemain, on aura une requalification de la RN10. Notre étude urbaine va nous permettre de préciser ce qu'il faut exactement.* » Il semble en tout cas exclure l'option d'un enfouissement, qui « *ferait notre pauvreté, car nos enseignes s'en iraient* ».

Concernant les futures constructions, Cyril Longuépée l'assure : « *Pas question de faire des tours.* » La Ville a par ailleurs passé le secteur en zone d'aménagement différé, qui « *nous permet de différer la délivrance d'un permis de construire jusqu'à 12 années* » et ainsi « *contenir toute forme de spéculation foncière [des promoteurs] sur le secteur* ». En revanche, 500 à 550 logements, dont 30 % de logements sociaux, doivent bien à terme voir le jour dans le quartier. « *C'est une obligation de l'État,* souligne Didier Fischer. *Mais on peut faire des choses très bien. Ça ne va pas se faire du jour au lendemain, il va falloir que l'on préempte certaines choses quand une entreprise vendra, et ainsi de suite. La temporalité minimum, c'est à dix ans. [...] Et il faudra sûrement un groupe scolaire, une maison de quartier, peut-être un équipement de sport.* »

Souhaitant également rassurer les habitants en affirmant que « *les gens qui veulent garder [leur terrain] le garderont* », le maire évoque, en attendant, les aménagements plus importants de l'écoquartier, la possibilité de favoriser un « *urbanisme transitoire* », avec par exemple un jardin ou en accueillant des associations. La Forge, coopérative d'activité et d'emploi, s'est déjà installée dans le secteur. En revanche, l'arrivée des Restos du cœur, un temps évoquée, n'est plus d'actualité. « *Ils voulaient faire un jardin d'insertion, mais […] il fallait qu'ils soient dans les lieux en juillet dernier* », explique Cyril Longuépée.

Prochaine étape ce mois-ci pour l'avenir du quartier gare, avec le lancement par SQY d'une étude urbaine qui intégrera la RN10, contrairement à la précédente étude. « *Cette étude urbaine va nous permettre de mieux apprécier ce qu'il faut faire réellement de manière précise,* avance Didier Fischer. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des boîtes confectionnées pour que tout le monde fête Noël

Noël est une fête que tout le monde a le droit de célébrer. Des opérations de confection de boîtes solidaires en faveur des plus démunis sont menées dans l'agglomération de SQY.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Dans plusieurs communes de SQY (nous en évoquons une liste non exhaustive), des opérations de confection de boîtes solidaires sont lancées en faveur des familles et des personnes dans le besoin.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Maurepas organise, jusqu'au 12 décembre, une opération « *pour les personnes les plus démunies habitant dans la commune. C'est une première pour Maurepas. Actuellement, les agents de la ville sont en phase de réception des dons* », précise la municipalité jointe par *La Gazette*. « *Il vous propose de confectionner un cadeau de Noël pour des personnes qui n'auraient probablement pas la chance d'en recevoir d'une autre manière* », poursuit la municipalité. Le principe est le suivant : il faut mettre dans une boîte en carton : « *un vêtement/ accessoire non usagé pour l'hiver ; un produit d'hygiène ou de soin ; un produit alimentaire (non périssable, non entamé, alcool proscrit) ; un objet pour les loisirs (livre, jeu de cartes, etc.) et un mot/poème ou dessin* », indique la commune.

« *Indiquez ensuite sur la boîte finalisée et emballée si votre cadeau est destiné à un homme, une femme ou un enfant. Votre boîte solidaire sera ensuite à déposer à l'espace solidarité au square de la Marche* », précise la Ville. C'est eux qui se chargeront de la distribution.

« Succès des deux dernières années »

À Guyancourt, « *au vu du succès des deux dernières années, les maisons de quartier et centres sociaux relancent l'opération colis solidaire (proposée par l'association le Secours populaire)* », se félicite la municipalité. Ces colis peuvent être déposés dans les différents centres sociaux et maisons de quartier à des dates spécifiques. Si vous êtes intéressés, vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de la Ville.

La Verrière, associée à la Croix-Rouge française, organise « *comme chaque année* » une opération similaire. Les habitants ont jusqu'au 9 décembre pour déposer leur boîte au service social de la mairie ou au centre socioculturel Jacques Miquel. Ces boîtes peuvent contenir des accessoires chauds, des friandises ou des produits de loisir. « *Les boîtes seront distribuées par la maraude et des bénévoles de la Croix-Rouge. Cette année, nous mettons l'accent sur les dons en faveur des hommes, les femmes et les enfants vont bénéficier d'autres aides spécifiques* », précise la municipalité. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 01 30 13 76 31 ou vous rendre sur le site internet de la commune.

À Magny-les-Hameaux, une opération boîtes de Noël est organisée par l'association La main tendue, à destination des personnes sans-abri et des personnes isolées. « *Prenez un carton, type boîte à chaussures, et mettez-y un brin de bonheur. Quelques gourmandises, un gentil mot, un truc chaud, un produit de beauté, et le tour est joué !* » indique l'association sur sa page Facebook.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les boîtes de Noël peuvent contenir vêtements chauds, produits d'hygiène, produits alimentaires non périssables, objets pour les loisirs ainsi qu'un mot ou un dessin.

Les boîtes confectionnées sont à remettre en main propre les mercredis 14 et 21 décembre devant la boulangerie du Buisson, à partir de 18 h. « *Elles seront offertes, essentiellement à des hommes, dans la nuit de Noël par les bénévoles à des personnes sans domicile fixe* », ont fait savoir les responsables de l'association.

Enfin, à Montigny-le-Bretonneux, Alternative ignymontaine écologique et solidaire (Aimes), collectif engagé politiquement à Montigny-le-Bretonneux, lance de nouveau l'opération intitulée Noël inversé. « *Pour cette année, les boîtes seront données à la Croix-Rouge française qui les distribuera aux familles hébergées dans les hôtels sociaux de Trappes* ».

« *C'est la 3e année que nous renouvelons l'opération. L'année dernière, nous avions collecté plus de 80 boites (sans doute pas très loin des 100 car nous en avions eu en plus). Nous en avions 52 pour des familles et 36 pour des bébés /jeunes enfants (moins de 3 ans)* », précise l'association. Elle rappelle le principe : « *Il vous suffit de mettre dans une boîte des jouets/jeux en bon état, des objets fabriqués, des objets utiles, des trésors, des vêtements, des douceurs de Noël, des cadeaux immatériels (place de cinéma, de théâtre, une invitation à faire une promenade en forêt…), ainsi qu'un petit message si vous avez l'envie.* » Pour participer, rendez-vous sur le site web de l'association aimes78.fr. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Buddy, un robot pour faciliter l'inclusion scolaire

Depuis un mois et demi, l'académie de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines testent un projet innovant d'inclusion en milieu scolaire grâce à l'intelligence artificielle développée dans le petit robot Buddy.

▶ DAVID CANOVA

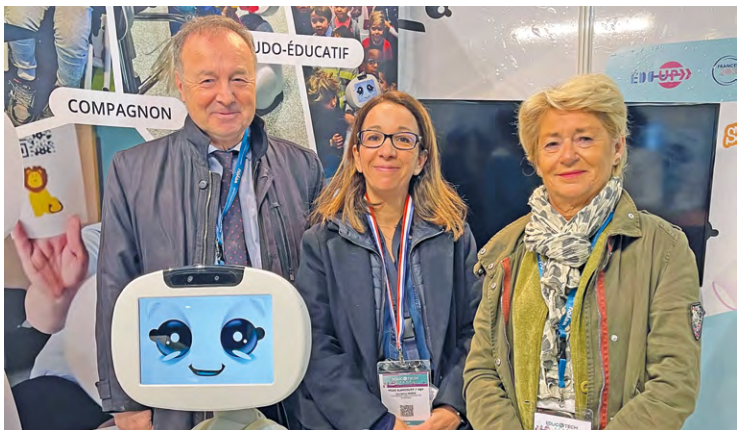

DR

Le petit robot Buddy est d'ores et déjà en phase de test et « *de développement dans cinq classes de l'agglomération* », précise Laurence Dorée.

Lorsque BPI France a lancé son appel à manifestation d'intérêt pour le fonds French Tech Accélération, et ainsi favoriser l'essor de start-up françaises, l'académie de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines se sont positionnées pour développer un projet éducatif inclusif et innovant. Ainsi est né SQYpi, un projet d'intelligence artificielle (IA) au service de l'inclusion en milieu scolaire, fruit de la collaboration entre l'académie de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines et la jeune start-up Blue Frog Robotics et son robot émotionnel Buddy.

« *En partenariat avec l'académie de Versailles, nous avons cherché comment favoriser l'inclusion d'élèves en difficulté, ayant des troubles du développement, comme des enfants autistes par exemple, grâce à l'intelligence artificielle,* explique Laurence Dorée, directrice générale adjointe enfance, famille, numérique éducatif à la ville d'Élancourt. *L'IA dans le milieu scolaire n'existe quasiment pas. Nous avons justement retenu Blue Frog Robotics qui, depuis 2014, mise sur l'IA émotionnelle en faveur des seniors, des personnes vulnérables ou de l'éducation, mais essentiellement à domicile. La démarche en milieu scolaire est totalement innovante.* »

Cinq classes concernées

Présenté au salon Educ@tech Expo Paris, porte de Versailles, le mercredi 30 novembre, le petit robot Buddy est d'ores et déjà en phase de test et « *de développement dans cinq classes de l'agglomération,* précise Laurence Dorée. *Durant les 18 prochains mois, entre septembre 2022 et mars 2024, Buddy va apprendre grâce à la remontée des enseignants, aux réactions et besoins des différents élèves, ainsi qu'aux différentes adaptations nécessaires qui verront le jour au fur et à mesure. Notre ambition est ensuite de pouvoir le déployer dans chacune des vingt-cinq classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) de Saint-Quentin-en-Yvelines* ».

Faciliter les apprentissages, développer les liens, comprendre et gérer les émotions, améliorer la relation, etc., « *Buddy est un outil supplémentaire à disposition des enseignants pour faciliter l'apprentissage des enfants,* souligne Laurence Dorée. *Les professeurs peuvent également intégrer des supports pédagogiques directement dans Buddy.* »

Sur le site internet de Blue Frog Robotics, en présentant la philosophie de sa société, Rodolphe, le fondateur, explique notamment que « *Buddy est l'avenir de la technologie et je suis fier que notre Buddy soit accepté partout dans le monde. Chaque jour, nous recevons des messages de nos futurs consommateurs qui attendent d'accueillir Buddy chez eux. De plus, des organisations des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'hôtellerie se sont associées à nous pour offrir de nouveaux services améliorés à leurs clients.* »

De son côté, Saint-Quentin-en-Yvelines poursuit ainsi le développement de son projet Numérique éducatif. Depuis 3 ans, il propose des tablettes, des TNI (tableaux numériques interactifs), du soutien scolaire, de la robotique, un ENT (Espace numérique de travail) aux 28 000 élèves et 1 500 enseignants de l'agglomération, sans oublier le dispositif « *Bouge ta classe* » et son mobilier innovant. ■

VILLEPREUX

La Ville a été récompensée pour sa politique en faveur du développement durable

Le vendredi 2 décembre, la ville de Villepreux a été récompensée par l'Association française de normalisation (Afnor) pour ses efforts en matière de développement durable.

▶ DAVID CANOVA

C'est de manière tout à fait informelle et presque intimiste que la ville de Villepreux a reçu le Trophée de la performance publique décerné par l'Association française de normalisation (Afnor). Et pourtant, sur les 170 collectivités auditées, Villepreux fait partie des trois lauréates avec La Rochelle et Gravelines. L'annonce avait été faite lors du dernier congrès des décideurs territoriaux qui s'est déroulé à Bordeaux, mais le trophée a officiellement été remis jeudi dernier en mairie de Villepreux.

Ce trophée vient récompenser et encourager l'ensemble des bonnes pratiques mises en œuvre par la municipalité en matière de Développement durable (DD), sur son territoire.

« *Il était important pour moi de venir sur place, sur site, pour saluer les efforts qui sont les vôtres,* a expliqué Halimah Pujol, la déléguée secteur public de l'Afnor. *Ce trophée est un Trophée de la performance publique durable. Il reconnait l'engagement des collectivités dans un management exemplaire dans ce mouvement des transitions. Il faut entrer dans l'action climatique, mais aussi au niveau social, et c'est quelque chose que vous avez bien compris. Cette année, nous avions 170 collectivités dans notre collimateur et nous en avons choisi seulement trois. Vous pouvez être fiers de cette reconnaissance. C'est un signe d'encouragement, mais pas une certification.* »

Remis depuis 2019, ces Trophées récompensent également le travail

LA GAZETTE DE SQY

Ce trophée vient récompenser et encourager l'ensemble des bonnes pratiques mises en œuvre par la municipalité en matière de Développement durable (DD), sur son territoire.

des équipes. C'est donc entouré des responsables des services et de sa première adjointe chargée du développement durable à Villepreux, Laurence Morelle-Losson, que le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), a reçu ce trophée. « *Merci, parce que pour nous, c'est vraiment une marque de confiance,* a souligné l'édile. *C'est un encouragement car nous souhaitons vraiment nous engager dans cette démarche, raison pour laquelle nous avons bâti ce projet de mandat, en toute sincérité, sur la base des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Et c'est en partageant avec les services à notre arrivée que nous avons décidé d'aller plus loin. D'autant que nous nous sommes rendu compte que nous faisions des ODD sans forcément le savoir. Les ODD sont quelque chose de très transversale et ils viennent irriguer l'ensemble de nos politiques publiques.* »

Prochaine étape, une certification ? Dans tous les cas, la municipalité de Villepreux a bien l'intention de poursuivre ses efforts sur la voie de la transition écologique. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un rendez-vous rénovation pour les particuliers

La municipalité organise, le mardi 6 décembre, de 19 h à 21 h 30, un rendez-vous rénovation à l'hôtel de ville à destination des particuliers.

Proposé aux particuliers, l'événement sera l'occasion d'en apprendre plus sur les démarches de rénovation énergétique de leur logement et les aides auxquelles ils peuvent prétendre. « *Tous les partenaires qui peuvent vous aider et vous accompagner sur les plans techniques, juridiques et des aides financières pour un projet de rénovation seront réunis et à votre écoute : l'Alec SQY (Agence locale de l'énergie et du climat de SQY), l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) ; Citémétrie (bureau d'études et de conseil indépendant spécialisé dans l'habitat), l'agglomération de SQY, le Département et le Club climat énergie SQY* », précise le site internet de Montigny. « *L'objectif est d'informer précisément et individuellement les particuliers qui envisagent de s'engager dans une rénovation de leur patrimoine, et de faire le point sur les bons conseils et les aides ciblées qui peuvent les aider dans leur projet* », précise Catherine Bastoni, adjointe chargée notamment de la transition écologique, dans des propos rapportés sur le site internet.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Un chèque solidaire de Noël

Le CCAS de Magny-les-Hameaux offre un chèque de Noël d'un montant de 40 euros.

Jusqu'au vendredi 23 décembre, à 16 h 30, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Magny-les-Hameaux offre un chèque cadeau de 40 euros par enfant âgé de 6 mois à 16 ans.

Pour cela, il faut que les familles soient éligibles : être non imposables et bénéficier soit du RSA, soit de l'allocation adulte handicapé, soit d'une pension d'invalidité de la Cramif. Toutes les demandes se font sur rendez-vous au centre communal d'action sociale.

Renseignements auprès de la responsable du CCAS, Audrey Bilvin au 01 39 44 71 18.

VILLEPREUX

Deux bornes de collecte de vêtements s'implantent dans la commune

Ces deux bornes Le Relais sont situées sur le parking du Jeu de paume et en centre-ville, avenue des Clayes.

Le Relais, entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte, le tri et la revalorisation du textile et rattachée à Emmaüs, s'implante à Villepreux. Deux bornes Le Relais de collecte de vêtements ont été installées dans la commune, annonce la municipalité sur sa page Facebook. Elles ont été installées les 16 et 29 novembre et sont situées pour l'une sur le parking du Jeu de paume, et pour l'autre en centre-ville, avenue des Clayes, face à l'agence BNP Paribas. « *À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, avec comme thème cette année le tissu, la commune renforce son engagement* », souligne la Ville, rappelant que « *chaque année en moyenne, un citoyen donne une seconde vie à 3,4 kg de textiles, linge de maison et chaussures* » l'objectif étant « *pour 2030 [...] de 6kg/habitant* ». Pour découvrir la borne la plus près de chez soi, rendez-vous sur lerelais.org.

EN BREF

ÉLANCOURT

Villes et villages fleuris : trois fleurs et un prix spécial pour la commune

La commune a confirmé sa 3e fleur et reçu le prix spécial de l'Animation de la démarche le 29 novembre des mains du jury.

Élancourt, récompensée au label national des Villes et villages fleuris depuis 20 ans, a conforté sa 3e fleur lors de l'édition 2022. Et ce n'est pas tout puisque la commune, Ville de SQY possédant la plus haute distinction avec Maurepas, s'est également vu décerner le 29 novembre de la part du jury le prix spécial de l'Animation de la démarche. « *C'est un encouragement pour poursuivre nos efforts vers la 4e fleur, déjà acquise dans un certain nombre de critères de notation, comme la communication, la pédagogie et la méthodologie environnementale, en réaffirmant largement notre 3e fleur* », affirme la municipalité dans un communiqué.

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Élancourt « *confirme sa politique de fleurissement et de végétalisation exemplaire* », affirme la commune.

Avec cette nouvelle récompense, Élancourt « *confirme sa politique de fleurissement et de végétalisation exemplaire* », ajoute le communiqué, rapportant que « *cet été, lors de son passage, le jury a particulièrement apprécié les "innovations en matière de gestion écologique"* ». Et la Ville de rappeler qu'elle travaille sur un grand projet végétal en vue des JOP de Paris 2024, notamment un aménagement paysager sur le thème olympique sur les deux ronds-points bordant la colline (lire notre édition du 31 mai), espérant ainsi décrocher une 4e fleur « *à l'horizon 2025* », assure le communiqué. ■

MAUREPAS

L'enseigne Cultura s'est implantée à Pariwest

Un nouveau magasin Cultura d'une superficie de plus de 1 000 m² s'est implanté dans la zone Pariwest.

La zone commerciale Pariwest se dote d'une nouvelle enseigne. « *Le magasin Cultura, spécialisé dans la vente de livres, de musique, des beaux-arts, de la papeterie, des loisirs créatifs, des jeux éducatifs… est désormais présent à Maurepas* », indiquait le 30 novembre dernier la page Facebook de la municipalité. L'espace s'étend sur plus de 1 000 m² avec 17 « *passeurs de culture* » au service des clients. « *Si la référence n'est pas en magasin, elle est disponible dès le lendemain si elle est commandée avant midi* », précise l'enseigne. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 19 h. Le maire, Grégory Garestier (DVD), accompagné de Christophe Journé, conseiller municipal délégué à l'animation de la ville, au commerce de proximité, au marché et à l'artisanat, ont pu visiter le magasin en compagnie du directeur, David Ancer. Le samedi 26 novembre, une vente de livres pour la jeunesse (2-10 ans) s'est déroulée devant le magasin. L'éditeur « *Lire, c'est partir* » a proposé une centaine de titres différents. 15 000 exemplaires au prix de 1 euro ont été écoulés.

Erratum

Contrairement à ce qui avait été mentionné dans un article consacré à un changement de l'équipe municipale de Guyancourt suite au conseil municipal du mardi 22 novembre, la démission de Danièle Viala – adjointe aux solidarités, à la santé et aux seniors depuis 2014 – a entraîné quelques changements au sein de l'équipe municipale. C'est donc Nathalie Pecnard qui remplace Danièle Viala en qualité de 5e adjointe chargée des solidarités, de la santé et des séniors et non Fabienne Josse, qui devient elle conseillère municipale.

Par ailleurs, la municipalité a précisé « *les nouvelles fonctions des élus suite à la démission de Danièle Viala* ». Sarah Rabault devient conseillère municipale déléguée au périscolaire ; Francine Lacroix devient conseillère municipale déléguée à l'école des parents et à l'emploi ; et Caroline De Brauer devient, elle, conseillère municipale déléguée à la sobriété énergétique, au cycle de l'eau et aux mobilités.

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux personnes concernées pour cette erreur.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Des panneaux historiques vont être installés dans la commune l'année prochaine

Au printemps prochain, seront implantés sept panneaux mettant en valeur des sites emblématiques de la ville. Ils comprendront des photos anciennes, des dates, des anecdotes ou encore un QR code.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Voisins-le-Bretonneux souhaite davantage valoriser son patrimoine et son histoire. Ainsi, la municipalité va installer en 2023 des panneaux d'informations historiques devant différents lieux emblématiques de la commune, comme révélé sur le magazine municipal *Le Vicinois* du mois de novembre.

« *On s'est dit qu'on avait un devoir de mémoire et que c'était une bonne chose de mettre en avant l'histoire de Voisins, qui est une petite ville qui date,* explique Valérie Cottin (Renaissance), adjointe vicinoise chargée de la culture et de la vie associative, contactée par *La Gazette*. *On n'est pas comme Montigny, purement une ville moderne, on a quand même une histoire.* » Sept panneaux de ce type ont déjà été réalisés par les services culture et communication de la mairie et seront installés au printemps prochain, avant que d'autres ne viennent les rejoindre. « *À terme, on pense à une dizaine. […] Peut-être en 2024* », confie l'élue. Parmi les sept lieux pour l'instant concernés, l'ex-aérodrome Caudron, la première école de la ville (bâtiment aujourd'hui occupé par la police municipale), l'église située en centre-ville, la Maison Decauville, le domaine de la Frossardière (où a vécu Jules Carpentier, inventeur vicinois ayant notamment créé en 1890 le premier appareil photographique à 12 plaques escamotables), le centre sportif des Pyramides, et un panneau sur les origines de Voisins-le-Bretonneux, qui sera implanté devant la mairie.

L'achat de ces sept panneaux a coûté 4 070 euros à la Ville. Sur ces panneaux, on trouvera « *des photos un peu anciennes, et puis l'historique des lieux concernés, avec des petites questions Le saviez-vous ?, ainsi qu'un QR code qui renvoie vers le site internet de la Ville, où il y a encore plus d'explications* », énumère Valérie Cottin. Ainsi, on apprend par exemple que l'aérodrome Caudron, fermé puis détruit en 1989 pour raisons de sécurité, avait été inauguré en 1932. L'aérodrome a connu son âge d'or dans l'entre-deux-guerres en attirant certains des meilleurs pilotes de l'époque, comme Antoine de Saint-Exupéry ou Hélène Boucher – qui a décroché en 1933 le record du monde de l'altitude en volant à 5 900 mètres –, avant d'être réquisitionné par les Allemands en 1940, puis repris en août 1944 par la 2e division blindée du général Leclerc, et de passer aux mains de l'État.

VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

Parmi les lieux concernés, l'ex-aérodrome Caudron. Inauguré en 1932, il a été détruit en 1989 pour raisons de sécurité et avait connu son âge d'or dans l'entre-deux-guerres.

De nombreuses autres références historiques telles que celle-ci seront à découvrir. Plus que six mois de patience pour les Vicinois. « *Au mois de mai, on a une grande exposition sur l'histoire de la ville qui va être mise en place, en partenariat avec le Musée de la ville, dans le cadre du projet Un mois une ville,* annonce Valérie Cottin. *On fera l'inauguration des panneaux à ce moment-là.* » ■

ÉLANCOURT

Un bar tout beau tout neuf au Prisme

La salle de spectacles élancourtoise dispose aussi d'un bar dont la façade a été intégralement rénovée pour la rentrée.

Le Prisme, à Élancourt, ce n'est pas qu'une salle de spectacles. C'est aussi un bar, « *symbole de partage et de convivialité* », affirme la Ville dans le magazine municipal de décembre, annonçant que ce bar « *s'est refait une beauté pour la rentrée* ». « *Sa façade a été intégralement rénovée au profit d'un habillage en bois, plus chaleureux,* précise le magazine municipal. *Des petits ajustements ont également permis de le rendre plus fonctionnel, comme le remplacement des réfrigérateurs, la pose d'étagères et la modification de l'éclairage.* » Le montant total des travaux s'élève à 55 000 euros TTC.

180 bornes électriques

-47 068
tonnes de CO2 évitées
en 2021

=

243 507 km
parcourus évités

Objectif zéro CO2 en 2025

NOS ENGAGEMENT DURABLES

www.sepur.com

Suivez-nous sur :

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Élancourt Ils étaient en route pour lancer des stupéfiants dans l'enceinte de la prison de Bois-d'Arcy

Quatre personnes à bord d'une voiture, arrêtées par la police, se rendaient à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour lancer des produits stupéfiants à l'intérieur de la prison.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Ils se rendaient aux abords de la prison de Bois-d'Arcy pour y lancer des produits stupéfiants.

Dans la matinée du 21 novembre dernier, à Élancourt, des motards de la Police nationale ont procédé au contrôle d'un véhicule avec à son bord quatre personnes (deux majeurs de 20 ans et deux mineurs âgés de 16 et 17 ans), à la suite d'une infraction routière. Lors du contrôle, les policiers ont constaté une odeur de cannabis et la présence apparente de boules de Scotch marron dans un sac ouvert visible depuis l'extérieur de la voiture.

Outre ce sac plastique, les mis en cause ont remis aux fonctionnaires un sac glacière souple. Les deux sacs contenaient des boules de Scotch marron renfermant du cannabis et de l'alcool ainsi qu'une catapulte permettant de les projeter. L'ouverture des emballages artisanaux et la pesée ont révélé une masse de 635 grammes de résine, 6 grammes d'herbe et plusieurs bouteilles d'alcool.

La fouille du véhicule par l'Officier de police judiciaire (OPJ) a permis la découverte d'une plaquette de 100 grammes de résine de cannabis qui se trouvait au niveau du siège conducteur coté porte. Les perquisitions n'ont rien donné.

Le conducteur de la voiture a expliqué qu'il devait acheminer les produits en vue d'un envoi à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour le compte d'un donneur d'ordre sans donner plus d'indications par peur des représailles. Il a ajouté que les autres n'étaient pas au courant de ce transport. Toutefois, concernant la plaquette retrouvée dans la voiture, il a déclaré qu'elle ne lui appartenait pas, mais était à l'un des passagers arrière.

260 euros et 5 téléphones portables saisis

Les autres interpellés ont nié toute implication et ont refusé de communiquer les codes pour l'exploitation de leurs téléphones portables. En revanche, le téléphone du conducteur a mis en évidence le fait qu'ils avaient tous prévu de se retrouver dans le cadre de ce transport à Bois-d'Arcy. Les quatre mis en cause sont très défavorablement connus des services de police pour de nombreuses infractions. 260 euros et 5 téléphones portables ont été saisis dans le cadre des avoirs criminels.

À l'issue de la garde à vue, les deux mineurs ont été reconvoqués devant le juge des enfants pour une audience d'examen de culpabilité. Le conducteur de la voiture a été condamné à 12 mois de prison sous dispositif électronique dont trois mois avec sursis. Le second majeur a écopé de 12 mois de prison ferme avec placement sous mandat de dépôt. ■

Trappes Un lycéen mineur arrêté pour trafic de stupéfiants

Un point de vente de stupéfiants dans l'allée des Yvelines épuise les riverains. Un jeune vendeur de 17 ans a été arrêté par la police.

Le 16 novembre 2022, à Trappes, les forces de l'ordre ont mené une opération de contrôle de parties communes d'immeuble dans l'allée des Yvelines, un endroit connu pour abriter des trafics de stupéfiants. Les riverains ont, récemment, saisi les services de police d'Élancourt, se plaignant des nuisances et des trafics qui s'opèrent dans le quartier. Lors de cette opération, un jeune lycéen de 17 ans a pris la fuite, mais a été vite rattrapé par les policiers au terme d'une course poursuite. Sur lui, il dissimulait quelques grammes de résine de cannabis et 230 euros en liquide. Le mis en cause, défavorablement connu des services de police, a été placé en garde à vue. L'exploitation de son téléphone a permis d'établir que celui-ci se livrait à la vente de produits stupéfiants sur ce secteur, depuis environ trois semaines. Les produits stupéfiants, la somme de 230 euros et le téléphone ont été saisis par la police.

Durant son audition, le mis en cause a reconnu vendre des stupéfiants dans l'allée des Yvelines pour un chiffre d'affaires de 500 euros journalier. Il a indiqué être rémunéré entre 40 et 60 euros par jour pour son activité. Il a ajouté qu'on lui donnait du cannabis pour sa consommation personnelle. Peu loquace, il n'a donné aucun élément aux enquêteurs sur ses donneurs d'ordre. Sur instructions du parquet, le jeune lycéen s'est vu notifier une Convocation par un officier de police judiciaire (COPJ) devant le juge des enfants. ■

Plaisir Interpellés pour avoir intimidé une policière

Le mardi 22 novembre, à 18 h, sur l'avenue Robespierre, à Plaisir, la Brigade anti-criminalité (BAC) a interpellé deux auteurs d'intimidations et de menaces, âgés de 17 et 18 ans, sur une fonctionnaire de police qui n'était pas en service. Les faits s'étaient déroulés la veille dans un centre commercial de la commune. Les deux jeunes hommes avaient reconnu la policière et l'avaient accostée pour l'intimider et la menacer de représailles. ■

Plaisir Un rodéo urbain stoppé au centre commercial Auchan

Le samedi 26 novembre vers minuit, des policiers ont été appelés sur le parking du centre commercial Auchan de Plaisir pour un rodéo urbain réunissant une centaine de véhicules. Les forces de l'ordre ont interpellé un conducteur âgé d'une vingtaine d'années résidant à Suresnes. Les autres automobilistes ont quitté les lieux. Plus tôt dans la soirée, à 22 heures, une centaine de voitures avait quitté l'île des Impressionnistes à Chatou à la vue d'une patrouille de police, pour se rendre en direction du 92. ■

Plaisir Interpellés car ils circulaient dans une voiture volée

Deux hommes qui circulaient à bord d'un SUV ont été contrôlés par la police suite à une infraction au Code de la route. Il s'est avéré que leur voiture était une voiture volée.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Des policiers de la BAC (Brigade anti-criminalité) ont interpellé un peu par hasard deux hommes qui circulaient dans une voiture volée.

Le 5 novembre dernier, les effectifs de la BAC (Brigade anti-criminalité) de Plaisir se sont rendus au centre commercial Mon Grand Plaisir pour mettre en place une surveillance à la suite de faits de violences volontaires en réunion.

Lorsque la voiture de la BAC est entrée sur le parking du centre commercial, une Volkswagen T-Roc est arrivée à vive allure et a tenté de forcer le passage sans utiliser de clignotant. Les policiers décident alors de contrôler les occupants du SUV. Pendant qu'un policier s'occupe des vérifications administratives, un autre remarque que le numéro de série de la voiture ne correspond pas à celui figurant sur la carte grise.

Après un rapide passage aux fichiers, les policiers ont découvert que le numéro de série affiché sur le SUV était attribué à un véhicule volé et faussement immatriculé. Interpellés, les deux occupants de la voiture ont été présentés à l'Officier de police judiciaire (OPJ) de permanence. La clé et le certificat d'immatriculation lui ont été remis. Les investigations menées ont mis en évidence que le T-Roc dérobé était immatriculé en doublette (une arnaque qui consiste à reproduire et à utiliser des plaques d'immatriculation d'origine sur un autre véhicule, Ndlr).

Pour mettre en place la doublette, les auteurs dérobaient du courrier dans la boîte aux lettres du propriétaire du véhicule et faisaient un renvoi de courrier à leur domicile afin de récupérer la carte grise originale.

La perquisition au domicile a permis de découvrir un certain nombre de pièces suspectes. Ont été retrouvés : un tampon encreur d'une société de vente de voitures, des rivets pour fixer des plaques d'immatriculation, des papiers appartenant à la victime du vol de la voiture, une carte bleue à son nom également, ainsi que deux chéquiers issus d'un vol par effraction. Deux chèques ont également été retrouvés, appartenant à un individu domicilié dans le sud et supportant un montant de 39 000 euros. Deux cartes grises d'autres voitures et un tampon encreur au nom d'une autre société ont aussi été découverts.

Avec tous ces éléments à charge, une Convocation par un officier de police judiciaire (COPJ) a été décidée par le magistrat pour le passager. Le conducteur était inconnu des services de police, contrairement au passager qui est lui connu pour des faits de vol en bande organisée. ■

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

SUEZ

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Sports insolites À Élancourt, de la musique, des déguisements et… du roller

Une nouvelle édition de la Disco roller, événement festif organisé deux fois par an par les Shocks, club élancourtois de roller et roller-hockey, s'est tenue le 27 novembre.

Pratiquer le roller… déguisé et en musique. Les Shocks, club élancourtois de roller et roller-hockey, organise deux fois par an, au gymnase Chastanier, à Élancourt, la Disco roller. *La Gazette* s'est rendue le 27 novembre dernier à une des éditions de cet événement. Plusieurs participants étaient venus déguisés, roulant sur leurs rollers sur fond musical. « *C'est un peu le même principe qu'une patinoire,* explique Nicolas Thomas, président du club. *Les gens tournent sur le terrain en musique. On organise un certain nombre d'animations, on met des plots pour que certains fassent des slaloms, on fait quelques courses…* »

LA GAZETTE DE SQY

« **C'est un peu le même principe qu'une patinoire, résume le président des Shocks. *Les gens tournent sur le terrain en musique.*** »

La Disco roller fait partie des incontournables de l'agenda des Shocks. Celle organisée à l'automne est différente de celle organisée en mars, souligne Nicolas Thomas. « *Celle de novembre, c'est vraiment un objectif familial de venir après avoir mangé le dimanche midi. Celle de mars est plus axée soirée, donc en général on la démarre vers 18 h 30-19 h, on la termine vers 22 h, il y a des lumières, ce n'est pas la même ambiance, et tous les ans, c'est sur le thème de la Saint-Patrick* », précise-t-il.

Pour la Disco roller de mars, les entrées sont reversées au club, tandis que celle de l'automne est « *à objectif caritatif, où toutes les entrées sont reversées à une organisation caritative* », ajoute le président. Cette année, c'est à l'Institut Curie, luttant contre le cancer, qu'était destinée l'intégralité des entrées, ainsi qu'un euro du tarif de chaque photo vendue. Un photographe professionnel, qui a également été le tout premier président du club, était chargé d'immortaliser l'événement. Environ 600 euros ont été collectés en fin de journée.

150 participants comptabilisés à une heure et demie de la fin

Il faut dire que cette Disco roller a connu une forte affluence. 150 participants étaient comptabilisés à une heure et demie de la fin. « *Habituellement, on a plutôt 120 personnes* », selon Nicolas Thomas, confiant que l'après-Covid a engendré une forte attente autour de l'événement, organisé seulement pour la deuxième fois depuis la crise sanitaire. « *Ça a beaucoup manqué pendant le Covid, et même après le Covid, quand on a eu le droit de repratiquer mais pas d'organiser ce genre de choses, nos adhérents nous demandaient "C'est quand la disco roller ? ",* évoque-t-il, heureux de cette édition. *C'est une super édition. Il y a plus de monde que d'habitude, les gens sont super contents d'être là. Peut-être que la pluie y est aussi pour quelque chose. Quand il n'y a pas une bonne météo, c'est plutôt à notre avantage vu que c'est en intérieur.* »

Un public nombreux donc, et diversifié « *On a un peu de tout,* résume Nicolas Thomas. *On a même des gens qui viennent de l'autre bout de l'Île-de-France, qui nous suivent sur Facebook, et qui parfois, en début d'année, nous envoient un message [...] en nous disant : "Est-ce que vous avez déjà votre date de Disco roller ?". Il y a des gens qui passent tout leur week-end sur des Disco roller à droite à gauche. Mais sinon, on a une grosse majorité d'adhérents du club et/ou d'enfants qui viennent avec les copains.* »

Parmi les participants, Yanis, 6 ans et sa maman, Leticia. Venus de Saint-Germain-en-Laye, ils ne sont eux pas adhérents aux Shocks mais apprécient ce type d'événement. « *Je suis venue avec mon mari et mon autre fils aussi,* confie cette dernière. *On voulait faire quelque chose d'original. On a vu ça sur [un site internet d'idées de sorties sur lequel on est inscrits]. Moi, ça faisait longtemps que je n'en avais pas fait (de roller, Ndlr), mais mon mari et les enfants, ils en font dans un parc ou sur un parking, mais jamais dans un événement comme ça. […] C'est sympa, surtout l'hiver quand il ne fait pas beau dehors et qu'on ne sait pas trop quoi faire.* » Seul bémol toutefois : « *On ne savait pas qu'on pouvait venir déguisés* », avoue-t-elle, assurant qu'elle fera le nécessaire la prochaine fois. ■

Cyclisme Le Gala stars en piste de retour ce samedi au Vélodrome

Les meilleurs pistards français et quelques coureurs sur route seront présents le 10 décembre lors de la 3e édition de cet événement.

Le Vélodrome national retrouve, le 10 décembre, de 17 h à 23 h 15, le Gala stars en piste, dont c'est cette année la 3e édition, la première depuis 2019. « *Nous réunissons l'équipe de France de cyclisme sur piste avec des athlètes de renom,* indique le site internet de l'événement. *Les cyclistes sur route rejoignent aussi la fête pour venir défier les pistards. […] Vous profiterez de ce show hors du commun que ce soit dans les tribunes ou sur l'aire centrale du vélodrome où sera servi un repas de gala. Le contact avec les coureurs sera privilégié.* » Mathilde Gros, Clara Copponi, Quentin Lafargue, Florian Grengbo, Quentin Caleyron, et bien d'autres pistards de l'équipe de France, ou encore des coureurs sur route comme Tony Gallopin, seront présents. Pour réserver ses places, rendez-vous sur galastarsenpiste.com. ■

Tennis La Vicinoise Pauline Déroulède remporte le tournoi international de tennis fauteuil

La numéro un française s'adjuge ce tournoi disputé du 24 au 27 novembre à Feucherolles.

Un tournoi international de tennis fauteuil était organisé du 24 au 27 novembre par le comité des Yvelines de tennis dans ses installations de Feucherolles. Parmi les participants, figuraient des licenciés au Tennis club Voisins-le-Bretonneux, dont Pauline Déroulède.

Cette dernière, 17e mondiale et tête de série numéro un pour cette compétition, a remporté le tournoi en dominant notamment en demi-finale l'Américaine Shelby Baron, (3-6, 6-3 6-3), qui a notamment participé à trois Jeux paralympiques, puis en finale la Nigériane Shittu Foluke Habibat (6-0, 6-0).

Elle a perdu sa jambe gauche il y a quatre ans

« *Je suis ravie. Il y a un an, j'étais dans le top 40, aujourd'hui j'approche le top 15 mondial, avec des perfs sur des tops 10. L'objectif pour 2023, c'est de rentrer dans les dix meilleures. […] Pour Paris 2024, je viserai le podium* », a déclaré, dans des propos rapportés par *78actu*, la numéro un française, qui a perdu sa jambe gauche il y a quatre ans après avoir été percutée par un automobiliste. ■

Cyclisme Mathilde Gros remporte la Ligue des champions sur piste

La reine du sprint, c'est elle. Mathilde Gros a remporté la 2e édition de l'UCI track champions league, dont la 3e manche s'est déroulée à SQY. La Française termine en tête du classement général dans la catégorie sprint femmes, à l'issue des deux dernières manches, disputées les 2 et 3 décembre à Londres. Elle aura notamment remporté quatre des cinq épreuves de vitesse tout au long de la compétition. ■

ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great Place To Work®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

© Nicolas Thouvenin

89 %
JE SUIS FIER(RE) DE NOS RÉALISATIONS

72 %
C'EST UNE ENTREPRISE OU IL FAIT BON DE TRAVAILLER

78 %
MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A UN SENS PARTICULIER POUR MOI

LÉON GROSSE : 1ÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON GROSSE

100 % entrepreneurs

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Montigny Du stand-up pour découvrir les talents de l'humour

Ce type de rendez-vous était habituellement accueilli au Prisme, à Élancourt, ces dernières années. Mais c'est bien cette fois à la salle Jacques Brel, à Montigny, que se déroulera la prochaine soirée humour, le 13 décembre, à 20 h 30. Celle-ci sera entièrement consacrée aux jeunes talents de la scène française du stand up. Au programme, six humoristes dont on pourrait bien entendre de plus en plus parler dans les prochaines années : Jason Brokerss, Merwane Benlazar, Christine Berrou, Laura Domenge, John Sulo, et Nam-Nam. Détails sur billetterie.montigny78.fr. ■

Guyancourt Seïmani à la médiathèque Rousselot ce samedi

La médiathèque Rousselot, à Guyancourt, accueille le 10 décembre, à 17 h, un concert du groupe Seïmani. Ce trio composé de Manu Tovski à la basse, Yann Garot à la batterie et Emilio Antuofermo à la guitare, mêle jazz et poésie. « *Seïmani, c'est un monde mélangé, métissé, nourri de la grande tradition du jazz, mais aussi d'univers musicaux traversés par le trio,* indique le site internet unidivers.fr. *On y retrouve le groove de la funk, la puissance du rock ainsi que la pulse de l'Afrique qui se frottent et finissent par s'épouser pour donner naissance à des titres aux architectures nouvelles.* » Durée une heure, accès libre. ■

Coignières Danse et musique jazz au théâtre Daudet ce samedi

Le jazz est à l'honneur le 10 décembre, à 17 h, au théâtre Daudet, à Coignières, avec le spectacle *Lumières ! So jazz.* Dans cette représentation, « *trois complices entrelacent chants, percussions corporelles et swing endiablé au rythme des sonorités composées par la batteuse Lydie Dupuy* », détaille le site internet de la commune à propos de ce spectacle. Durée 40 minutes, le tarif des places s'élève à 8 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Trappes Tiken Jah Fakoly va ambiancer La Merise ce dimanche

L'auteur-compositeur-interprète ivoirien, actuellement en tournée et qui vient de sortir un album, se produit à La Merise le 11 décembre.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Tiken Jah Fakoly sera à La Merise le 11 décembre.

C'est une figure majeure de la musique africaine et du reggae qui se produit à La Merise, à Trappes, le 11 décembre, à 18 h. Tiken Jah Fakoly fait étape à cette date au sein de la halle culturelle trappiste. L'auteur-compositeur-interprète ivoirien, âgé de 54 ans, est actuellement engagé dans une tournée passant entre autres par les plus grandes villes françaises. Celle-ci fait suite à la sortie en novembre de son 12e album, intitulé *Braquage de pouvoir*, et enregistré à Abidjan, où l'artiste est revenu après avoir longtemps dû fuir la Côte d'Ivoire et s'exiler « *au Mali depuis de nombreuses années suite à des menaces en Côte d'Ivoire* », fait savoir la description du concert au sujet de ce chanteur engagé, dont les titres marquants résonnent, comme Ouvrez les frontières, Gouvernement 20 ans, Ce pays va mal, ou encore Africain à Paris.

Auréolé de plusieurs distinctions musicales prestigieuses, Tiken Jah Fakoly réunit « *des dizaines voire des centaines de milliers de spectateurs lors de ses concerts en Afrique, il est célèbre pour ses prestations scéniques explosives et a joué dans tous les festivals majeurs en France, en Europe et au Canada* », indique la description du concert. Les tarifs des places vont de 12 à 27 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux Contes et références historiques réinventés au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans la pièce *Blanche-neige ou la chute du mur de Berlin*, jouée du 7 au 10 décembre, la compagnie la Cordonnerie propose « *une version décalée et audacieuse* » du conte de Grimm « *dans une ambiance 80's* ».

Blanche-Neige ou la chute du mur de Berlin. Tel est le titre de la pièce jouée du 7 au 10 décembre au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY). Une création de la compagnie La Cordonnerie et la reprise d'un spectacle créé en 2015 au TSQY.

« La Cordonnerie s'approprie les ingrédients du conte pour mieux leur tordre le cou »

« *Les artistes de La Cordonnerie […] bouleversent tout ce que l'on croit savoir sur le conte de Grimm. Une version décalée et audacieuse dans une ambiance 80's, sur fond de guerre froide et de chute du mur de Berlin* », résume le théâtre.

« *Été 1989. Au 32e étage de la plus grande tour de la cité HLM du Royaume, Élisabeth, hôtesse de l'air de 40 ans, élève seule sa belle-fille, Blanche. Entre la belle-mère et la jeune et belle adolescente écorchée au look gothique, la tension est palpable… Comme un écho à leur relation conflictuelle, la colère gronde de chaque côté du mur à Berlin,* précise le TSQY. *La Cordonnerie s'approprie les ingrédients du conte pour mieux leur tordre le cou. Non, Blanche n'est pas blanche comme neige ! Non, Élisabeth n'est pas la marâtre qu'on veut bien nous faire croire ! Ici, les nains viennent des jardins de quartiers résidentiels, la pomme empoisonnée d'un cageot de pommes d'amour et le beau miroir est celui d'une banale salle de bains.* » Détails des séances et réservations sur theatresqy.org. ■

Guyancourt Steve Waring à la Batterie ce samedi

Le chanteur franco-américain, connu pour ses titres de chansons jeunesse, fête cette année son demi-siècle de carrière et passe par Guyancourt le 10 décembre.

Certains auront peut-être appris ses chansons lorsqu'ils étaient à l'école, ou ont eu des enfants qui ont chanté ses chansons durant leur scolarité. Car Steve Waring est avant tout connu pour ses titres jeunes public, La Baleine bleue, Le matou revient, Brother John, ou encore La Vieille dame. L'artiste franco-américain, âgé de 79 ans et qui fête cette année ses 50 ans de scène, se produit à la Batterie, à Guyancourt, le 10 décembre, à 18 h. « *Au cours de sa longue carrière, il a multiplié les expériences musicales tout d'abord en mariant sa culture avec la langue française en adaptant de nombreuses chansons traditionnelles américaines, en se mêlant à des musiciens de jazz, […] ou encore en se produisant dans de nombreux spectacles de théâtre musical avec la compagnie La Carrerarie tels que Les passe-temps d'une pierre, Chnoques…* », indique la Batterie. Une idée de sortie pour les enfants et leurs parents. Le prix des places s'élève à 7,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

La Verrière Un spectacle sur la sexualité des seniors au Scarabée

Aimer n'a pas d'âge. C'est le titre du spectacle joué le 13 décembre, à 14 h, au Scarabée, à La Verrière. Un spectacle de théâtre-forum de la compagnie Naje sur la vie affective et sexuelle après 60 ans, organisé en partenariat avec le groupe AGIRC-ARCCO (qui s'occupe du versement de la retraite) et Saint-Quentin-en-Yvelines. « *L'objectif du spectacle est de permettre aux personnes de plus de 60 ans d'échanger sur l'amour et la sexualité sans tabous et sans normalisation* », indique la description de ce spectacle « *créé à partir d'interviews de personnes de plus de 60 ans qui vivent des situations très différentes les unes des autres* ». Entrée gratuite, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Magny Des photos de faune et flore locale exposées à la mairie

Cette exposition faisant suite à un concours photo lancé par la Ville auprès des habitants est à l'affiche jusqu'au 9 décembre.

Derniers jours pour venir contempler l'exposition de photos de faune et flore locale installée à la mairie de Magny jusqu'au 9 décembre. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, en lien avec la charte 2011-2026 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la Ville avait lancé un concours photo dans le but « *d'encourager les habitants à sortir en prenant le temps d'admirer la beauté de la biodiversité qui nous entoure afin de prendre conscience de l'importance de préserver cette nature* », indique-t-elle sur son site internet. Des lauréats ont été dévoilés fin novembre après évaluation des clichés par un jury « *sur leur valeur technique et artistique* », précise la municipalité, et les photos sont encore visibles pour quelques jours. Détails sur magny-les-hameaux.fr. ■

Maurepas La musique celtique s'invite à l'église

L'association l'Énéide propose le 11 décembre un concert de Noël de musique celtique à l'église Notre-Dame de Maurepas.

L'église Notre-Dame de Maurepas accueille le 11 décembre, à 17 h, un concert de Noël de l'association l'Énéide. Une trentaine d'élèves de l'école municipale de musique d'Élancourt accompagneront à cette occasion l'ensemble vocal de l'Énéide, composé d'une cinquantaine de chanteurs. Ce concert sera l'occasion de célébrer « *le monde celtique, avec en particulier la Messe irlandaise du compositeur Gilles Mathieu* », indique le site internet de l'Énéide. « *Nous serons accompagnés par un ensemble de cordes et deux musiciens venus de Bretagne pour cette occasion, Quentin Vestur à la harpe celtique et Peter Merbeth au uileann pipes* », ajoute le site internet. Un atelier découverte de ces deux instruments – harpe celtique et uileann pipes – sera aussi proposé. Les tarifs des places vont de 5 à 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements à contact@chorale-eneide.fr. ■

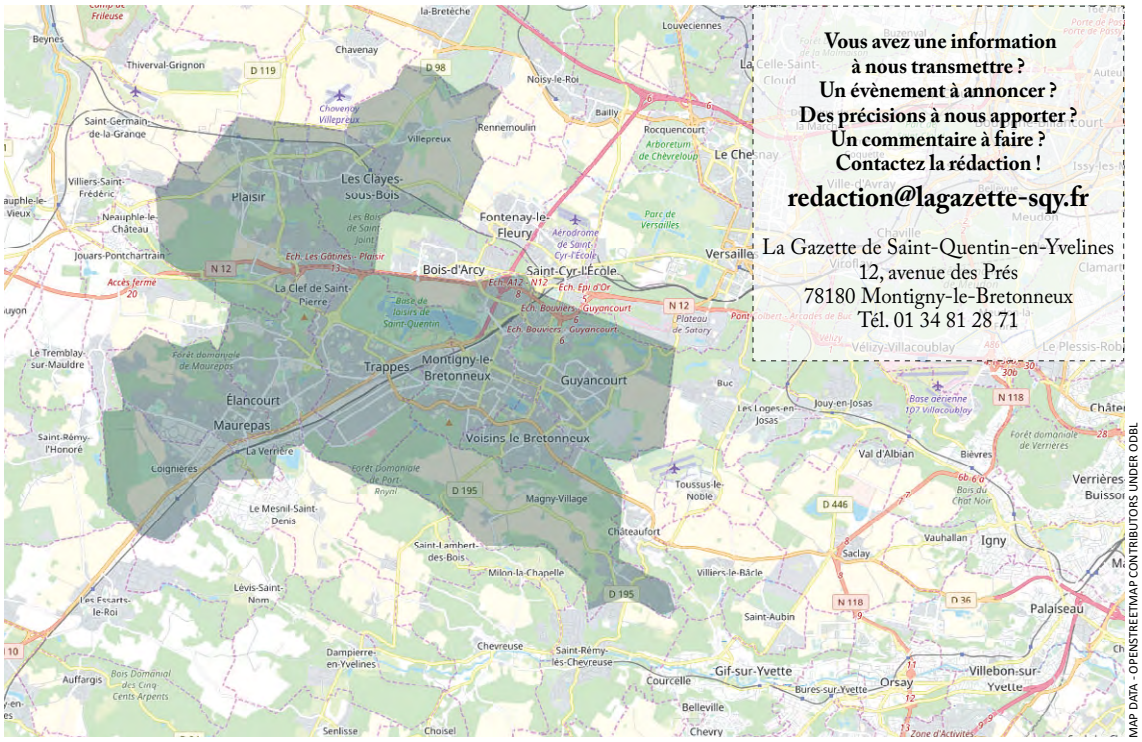

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef :
David Canova
david.canova@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 12-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

4			7		6	2	3	
3				2				4
6							8	5
	9		6		3	4		
1		5	9	7			6	
8					4		2	
	1					8		
	6			3			1	
5			8	6			9	

SUDOKU : niveau difficile

7					8		4	
					9	2	7	
1	4						9	
2				8			6	
			2		4			
	8				7		1	
5			8			6		
				5		9		8
9			4		6		5	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 198 du 29 novembre 2022 :

1	4	6	7	2	8	3	9	5
3	5	9	1	4	6	7	2	8
7	2	8	5	9	3	1	4	6
4	9	2	8	3	7	5	6	1
8	1	3	6	5	4	2	7	9
6	7	5	9	1	2	4	8	3
5	6	4	3	7	9	8	1	2
2	8	1	4	6	5	9	3	7
9	3	7	2	8	1	6	5	4

8	3	9	1	5	2	4	6	7
4	7	6	9	3	8	1	5	2
1	5	2	4	6	7	8	9	3
7	1	3	8	9	5	2	4	6
6	2	5	7	4	1	3	8	9
9	4	8	6	2	3	7	1	5
5	8	4	2	7	6	9	3	1
3	9	7	5	1	4	6	2	8
2	6	1	3	8	9	5	7	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

INFORMATIONS ET CANDIDATURES:

mentoretmoi@yvelines.fr

Vous êtes étudiant et vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?
VOUS L'ACCOMPAGNEZ, IL S'ÉPANOUIT!

Soutenez un enfant tout au long de l'année: aide aux devoirs, construction d'un projet d'orientation, découverte des métiers et des formations, apprentissage des outils numériques.

Un dispositif de mentorat porté par le Département des Yvelines
à destination des jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance
et résidant en Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet Mentor et moi est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Département des Yvelines

UNION EUROPÉENNE

Région îledeFrance

IFEP

LES CLEFS DE L'ÉCOLE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr